

DACP

REF : DACP2015035

Signataire : ED/ES/OL

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Marché de démolition et de déconstruction pour les années 2016 à 2019 - Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

EXPOSE :

Le marché destiné à répondre aux besoins de travaux de démolitions, de déconstructions de bâtiments et de prestations connexes pour le traitement des terrains laissés vacants suite aux démolitions, actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2015.

Le volume prévisionnel des travaux à réaliser nécessite de passer un nouveau marché pour les années 2016 à 2019.

Il s'agit d'un marché de travaux à bons de commande passé sur procédure adaptée (en application des articles 26 à 28 et du code des marchés publics modifié et de l'article 6 du guide des procédures internes approuvé par le conseil municipal le 30 avril 2009), assorti des seuils annuels (euros HT) suivants :

Minimum : 70 000 € H.T

Maximum : 500 000 € H.T

Il sera passé pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse par périodes successives d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

Pour information, le montant des dépenses sur ce marché se sont élevées à :

- 119 194,90 € H.T en 2013
- 78 426,83 € H.T en 2014

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal des exercices correspondants aux natures 2111, 2113, 2115, 2116, 2118, 2312, 2313, 61521, 61522, 61523, 61558, sur différents codes fonctionnels

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de marché de démolition et de déconstruction pour les années 2016 à 2019 et autoriser le maire à le signer, consécutivement à l'avis formulé par la Commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 17 SEPTEMBRE 2015

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nouredine**, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAÏRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. **TLILI Mohamed Fathi**, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015035

Signataire : ED/ES/OL

OBJET : Marché de démolition et de déconstruction pour les années 2016 à 2019 - Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 et 77,

Vu l'article 6 du Guide des procédures internes approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché de démolition et de déconstruction, en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2015,

Considérant qu'il y a lieu, eu égard au volume prévisionnel des travaux de démolition à réaliser pour les années 2016 à 2019, de passer un marché.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché, à bons de commande, relatif aux travaux de démolition et de déconstruction pour les années 2016 à 2019, passé sur procédure adaptée (en application des articles 26 à 28 et du code des marchés publics modifié et de l'article 6 du guide des procédures internes approuvé par le conseil municipal le 30 avril 2009), pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse par périodes successives d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

Il est assorti des seuils annuels (euros HT) suivants :

Minimum : 70 000 € HT

Maximum : 500 000 € HT

AUTORISE le maire à le signer, consécutivement à l'avis formulé par la Commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse.


Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET


L'adjoint délégué
Anthony DAGUET


L'adjoint délégué
Anthony DAGUET